

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS LATÉRAUX BLINDSPOTTER® DE BENDIX™

DESCRIPTION

Le système BlindSpotter® de Bendix™ prévient le chauffeur de la présence de gros objets métalliques dans ses angles morts, c.-à-d., dans le champ de détection du ou des capteurs radar sur le(s) flanc(s) du véhicule.

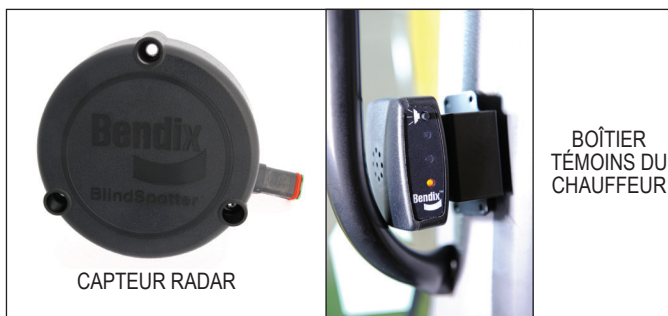


FIGURE 1 – CAPTEUR RADAR ET BOÎTIER TÉMOINS DE CABINE DU BLINDSPOTTER® DE BENDIX™

Le champ de détection d'un capteur radar couvre environ 3 m par 5 m; il complète les rétroviseurs et les instruments et favorise une conduite plus sûre. Cf. Figure 2.

Le système de détection d'objets latéraux BlindSpotter de Bendix comporte jusqu'à quatre capteurs radar fixés sur le ou les flancs du véhicule, et un boîtier de témoins pour le chauffeur, vissé sur le montant de pare-brise (avertissement actif de détection d'objets).

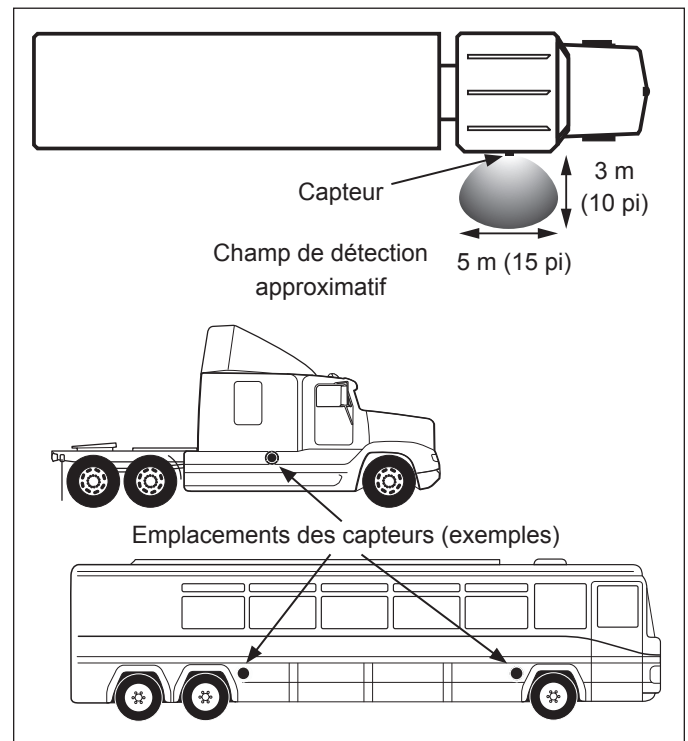


FIGURE 2 – CHAMP DE DÉTECTION RADAR ET EXEMPLES D'EMPLACEMENT DU SYSTÈME BLINDSPOTTER® DE BENDIX™

Index des chapitres-clés

1.0	Fonctionnement	4
1.5	Réponses prévues du système BlindSpotter® de Bendix™	6
1.6	Alarmes et voyants	7
1.11	Rayon d'action du radar	7
2.0	Entretien	8
3.0	Dépannage	9
3.1	Organigramme	9

AVERTISSEMENT

Conduire prudemment et rester maître du véhicule demeurent l'entière responsabilité du chauffeur. Le système à radar BlindSpotter® de Bendix™ ne remplace pas les compétences d'un conducteur professionnel; ce dernier doit rester vigilant, avoir de bons réflexes et pratiquer la conduite préventive.

AVERTISSEMENT

Une alarme sonore ou visuelle du système BlindSpotter de Bendix prévient le chauffeur de la détection d'un véhicule; il doit alors réagir sur-le-champ pour empêcher une collision ou en atténuer l'importance.

Une mauvaise utilisation du radar BlindSpotter de Bendix pourrait causer un grave accident : avant de l'utiliser, veiller à lire au complet cette fiche technique. Prêter une attention particulière aux consignes de sécurité ci-dessous. L'utilisation de ce guide doit compléter une formation appropriée.

Limitations des systèmes anticollision

Le système anticollision latérale BlindSpotter de Bendix vise uniquement à seconder un chauffeur vigilant et responsable; il ne faut pas l'utiliser, ni en dépendre, pour conduire un véhicule. Le système anticollision doit être utilisé de concert avec les rétroviseurs et les instruments pour garantir une conduite sûre, la sécurité du personnel au sol et des lieux adjacents. Autrement dit, la conduite d'un véhicule équipé du radar BlindSpotter de Bendix doit être aussi prudente qu'en l'absence de celui-ci. En effet, le système ne remplace pas les pratiques de sécurité au volant; il ne corrigera pas la conduite d'un chauffeur dont les facultés sont affaiblies par l'alcool, les médicaments ou la fatigue. Par ailleurs, une défectuosité du système pourrait mettre en danger la vie ou la sécurité de ceux qui en dépendent.

AVERTISSEMENT

Le radar ne détecte pas les objets lorsque son capteur est obstrué. Il faut donc veiller à ne placer aucun objet en avant du capteur. Essuyer les amas importants de boue, de neige, de glace et d'autres matières.

Une installation et une mise en place conformes sont essentielles au bon fonctionnement du système.

Le contrôle et l'examen du système, conformes à ces instructions, ainsi que le relevé des résultats doivent être consignés dans le rapport d'entretien quotidien. Contrôler tous les jours les dispositifs sur un véhicule en service avant de prendre la route (cf. la section de contrôle du système). Consigner les résultats de ce contrôle dans le journal d'entretien. Les personnes qui utilisent cet équipement DOIVENT vérifier son bon fonctionnement au début de leur quart de travail ou de la période d'inspection de sécurité.

Une bonne installation, conforme à ces instructions, est une question de vie ou de mort. Il faut donc lire, comprendre et suivre à la lettre les instructions qui accompagnent ce produit. Négliger les consignes de sécurité et les instructions pourrait entraîner des dommages matériels, de graves blessures, ou la mort. Le système Bendix BlindSpotter est réservé à un usage commercial; son installation conforme exige un savoir-faire et une bonne connaissance des systèmes électriques de camions et de leurs instructions.

Ranger ces instructions en lieu sûr, pour les consulter au besoin lors d'un entretien ou d'une réinstallation.

Le technicien devra disposer d'un appareil de mesure lors de certains essais (tension et résistance des circuits électriques du véhicule). Voici les consignes à suivre en cas de connexion nécessaire des sondes de l'appareil aux bornes de faisceaux de fils :

- Ne jamais insérer d'objet, y compris des sondes, dans les bornes de connecteurs de faisceaux (risque de déformation ou d'endommagement des bornes).
- Ne jamais percer l'isolant électrique pour vérifier les circuits, ce qui pourrait endommager les fils et entraîner leur corrosion.
- Vérification de la résistance électrique : veiller à couper le contact pour ne pas endommager l'appareil de mesure et les composants du véhicule.

Se référer au guide d'utilisation du véhicule pour connaître les détails pertinents d'utilisation et de fonctionnement de ce système.

Commission fédérale des communications (FCC)

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles de la FCC (Commission fédérale des communications) des États-Unis. L'utilisation de ce dispositif est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucun brouillage préjudiciable; (2) ce dispositif doit absorber tout brouillage reçu, y compris celui pouvant entraîner un mauvais fonctionnement. Un brouillage causé par cet appareil doit faire l'objet d'un rapport auprès du bureau local de la FCC ou à l'adresse suivante : Federal Communications Commission; Enforcement Bureau; 445 12th Street S.W.; Room 7-C485; Washington, DC É.-U. 20054. Les changements ou les modifications par l'utilisateur non expressément autorisés par Bendix Commercial Vehicle Systems LLC sont susceptibles d'entraîner la révocation de l'autorisation d'utilisation de l'appareil.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour s'assurer de l'exactitude des renseignements de cette fiche technique. Néanmoins, Bendix Commercial Vehicle Systems LLC ne donne aucune garantie (explicite ou implicite) et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des renseignements ci-inclus.

Toute erreur ou omission devra être notifiée à :

Bendix Commercial Vehicle Systems LLC,
901 Cleveland Street, Elyria, OH 44035 É.-U.
ou 1-800-AIR-BRAKE (1-800-247-2725).



NORMAS GENERALES DE SEGURIDAD

¡ADVERTENCIA! LEA Y SIGA ESTAS INSTRUCCIONES
PARA EVITAR LESIONES PERSONALES O LA MUERTE:



Al trabajar en un vehículo o en sus alrededores, se deberán
observar las siguientes normas generales EN TODO MOMENTO:

- ▲ Estacione el vehículo sobre una superficie nivelada, aplique el freno de estacionamiento y siempre bloquee las ruedas. Siempre use equipo de protección personal.
- ▲ Detenga el motor y retire la llave de encendido cuando trabaje debajo o alrededor del vehículo. Al trabajar en el compartimiento del motor, este se deberá apagar y la llave de encendido se deberá retirar. Cuando las circunstancias exijan que el motor esté funcionando, se deberá ejercer EXTREMO CUIDADO para evitar lesiones personales que podrían resultar del contacto con componentes en movimiento, giratorios, que presentan fugas, calientes o cargados eléctricamente.
- ▲ No intente instalar, retirar, armar o desarmar un componente hasta que haya leído y entendido completamente los procedimientos recomendados. Use solamente las herramientas adecuadas y observe todas las precauciones pertinentes al uso de dichas herramientas.
- ▲ Si el trabajo se está realizando en el sistema de frenos de aire del vehículo o en cualquier sistema de aire auxiliar que esté presurizado, asegúrese de descargar la presión de aire de todos los depósitos antes de empezar CUALQUIER trabajo en el vehículo. Si el vehículo está equipado con un sistema secador de aire AD-IS® de Bendix®, un módulo de depósito secador DRM™ de Bendix® o un secador de aire AD-9si™ de Bendix® asegúrese de drenar el depósito de purga.
- ▲ Desactive el sistema eléctrico siguiendo los procedimientos recomendados por el fabricante del vehículo, de tal manera que se elimine con seguridad toda la energía eléctrica del vehículo.
- ▲ Nunca exceda las presiones recomendadas por el fabricante.
- ▲ Deberá revisar los manuales de uso y servicio del fabricante de su vehículo y cualquier otro manual correspondiente, junto con las normas anteriores.
- ▲ Nunca conecte ni desconecte una manguera o línea que tenga presión; puede saltar con un movimiento de látigazo. Nunca retire un componente o un tapón, a menos que esté seguro de que se ha descargado toda la presión del sistema.
- ▲ Use solamente piezas de repuesto, componentes y juegos marca Bendix® originales. Los herrajes, tubos, mangueras, acoples, etc. de repuesto deberán ser de tamaño, tipo y resistencia equivalentes a los del equipo original y deberán estar diseñados específicamente para tales aplicaciones y sistemas.
- ▲ Los componentes con roscas desgastadas o con piezas dañadas se deberán reemplazar en lugar de repararlos. No intente hacer reparaciones que requieran maquinado o soldadura, a menos que esté específicamente establecido y aprobado por el fabricante del componente y del vehículo.
- ▲ Antes de regresar el vehículo a servicio, asegúrese de que todos los componentes y sistemas hayan sido restaurados a su condición de funcionamiento correcta.
- ▲ Para los vehículos que tienen control automático de tracción (ATC, por su sigla en inglés), la función ATC se deberá deshabilitar (las luces indicadoras del ATC deberán estar encendidas) antes de realizar cualquier mantenimiento del vehículo donde una o más ruedas de un eje propulsor se levantan del suelo y se mueven.
- ▲ Se DEBERÁ desconectar temporalmente la energía del sensor de radar cuando se realice cualquier prueba con un DINAMÓMETRO en el vehículo equipado con un Bendix® Wingman® Advanced™.

1.0 FONCTIONNEMENT

BOÎTIER TÉMOINS DU CHAUFFEUR Cf. Figure 3.

Le système à radar BlindSpotter® de Bendix™ prévient le chauffeur avec des alarmes sonores et visuelles.

- **Témoins** : Le boîtier comporte deux (2) voyants à DEL qui témoignent de l'état du capteur radar latéral. Le voyant jaune signale que le système est actif, aucun objet détecté. Le voyant rouge signale la détection d'un objet dans l'angle mort.

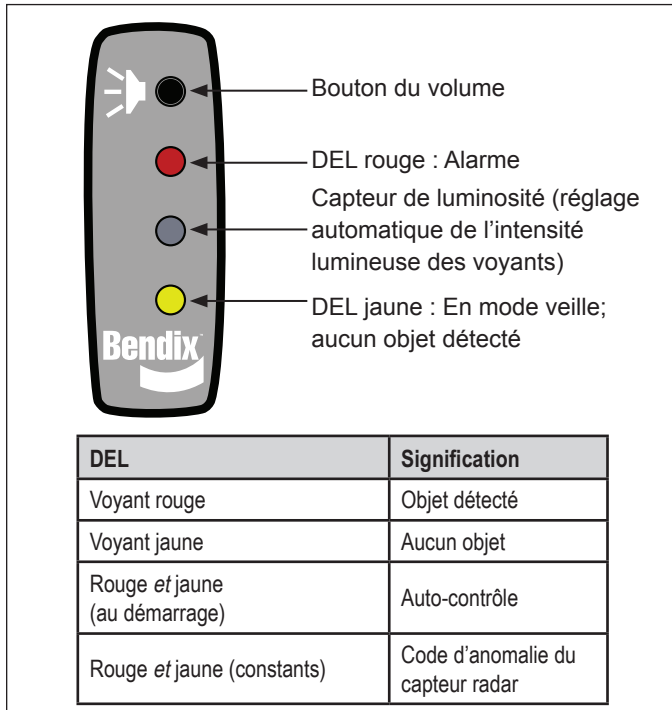


FIGURE 3 – TÉMOINS DU BOÎTIER CHAUFFEUR BLINDSPOTTER DE BENDIX

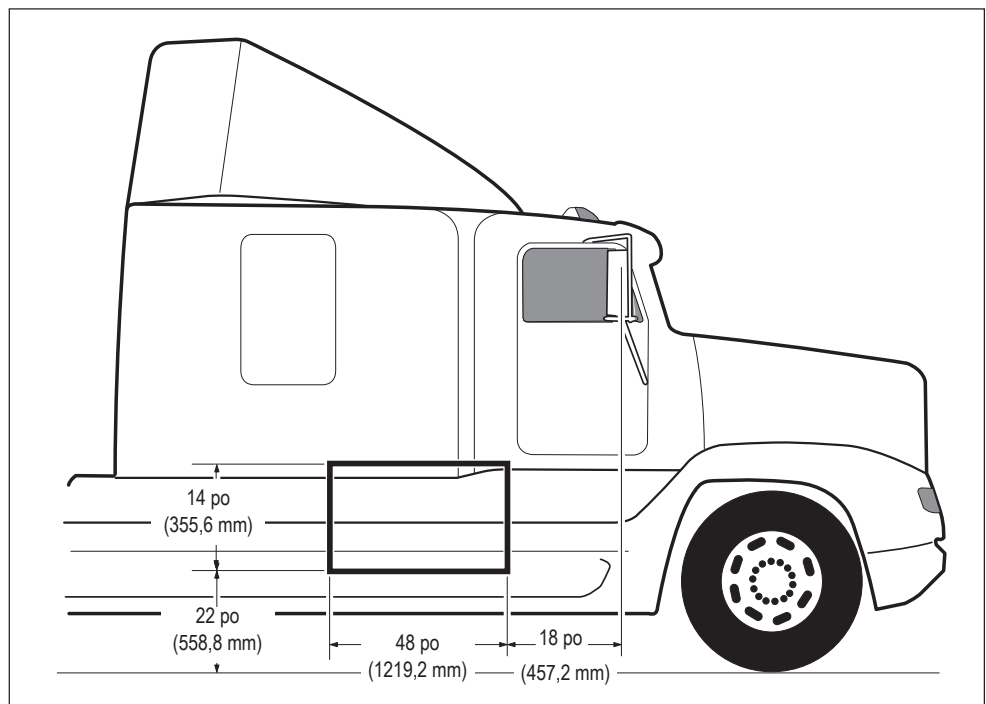
Index du chapitre de mode d'emploi

1.0	Fonctionnement	4
1.1	Portée	5
1.2	Emplacement du capteur	5
1.3	Orientation du capteur	5
1.4	Pose du boîtier témoins dans la cabine	4
1.5	Fonctions prévues du système BlindSpotter de Bendix	6
1.6	Alarmes et voyants	7
1.7	Codes d'anomalie du système BlindSpotter de Bendix	7
1.8	Remplacement des capteurs radar	6
1.9	Volume des alarmes	6
1.10	Fausse alarmes éventuelles	6
1.11	Dégagement du radar	6

- **Alarme sonore** : Le capteur latéral déclenche une alarme sonore après que le chauffeur a mis son clignotant lorsqu'il détecte un gros objet métallique le long du véhicule.
- **Commande du volume** : Réglage du volume des alarmes (faible, moyen, élevé, puis reprise de la séquence). La mémoire enregistre la dernière sélection.
- **Capteur de luminosité** : Réglage automatique de l'intensité lumineuse des voyants.

Si le système détecte une défectuosité et tombe en panne, les voyants rouge et jaune du boîtier témoins s'allumeront en même temps, et resteront éclairés, pour avertir le chauffeur.

FIGURE 4 – ZONE D'INSTALLATION RECOMMANDÉE (SYSTÈME À UN CAPTEUR)



1.1 PORTÉE

Cf. Figure 2. Le rayon d'action du radar couvre environ 3 m (10 pi) sur le côté du véhicule, tandis que sa portée est d'environ 5 m, soit 2,29 m vers l'avant et 2,29 m vers l'arrière.

1.2 EMPLACEMENT DU CAPTEUR

Le capteur de détection d'objets latéraux BlindSpotter® de Bendix™ doit être posé sur le flanc du véhicule, à une hauteur de 22 à 36 po (56 - 91 cm) et à une distance minimale de 18 po (46 cm) du rétroviseur, vers l'arrière (cf. Figure 4).

Remarque : Pour minimiser une détection éventuelle par le capteur d'objets montés sur le véhicule (marchepied, réservoir), s'assurer que le devant du capteur dépasse 5/16 po (8 mm) au minimum des objets qui se trouvent à moins de 6 po (15 cm) du corps du capteur.

1.3 ORIENTATION DU CAPTEUR

Visser le capteur BlindSpotter de Bendix sur une surface verticale (son logo en relief doit être parallèle au sol : utiliser au besoin les deux trous de fixation comme guide). Cf. Figure 5. Cette orientation est capitale pour un bon fonctionnement, étant donné le profil du faisceau radar polarisé.

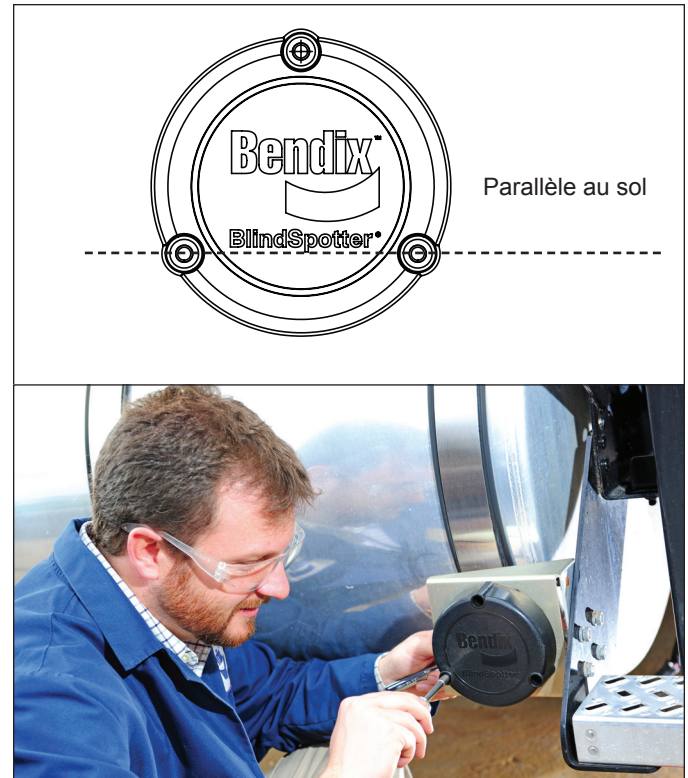


FIGURE 5 – POSE DU CAPTEUR

1.4 POSE DU BOÎTIER TÉMOINS CHAUFFEUR

Le boîtier témoins du BlindSpotter de Bendix doit être fixé au montant de parebrise, côté flanc sous surveillance – cf. Figure 6.

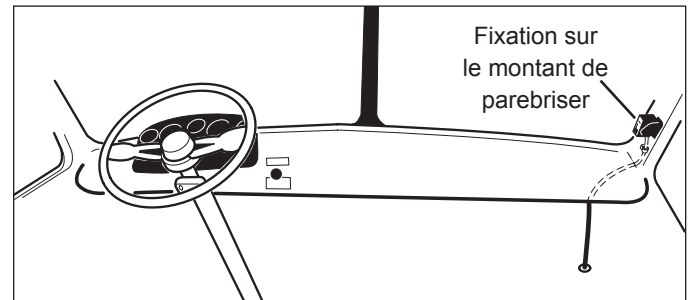


FIGURE 6 – POSE DU BOÎTIER TÉMOINS

Le support flexible du boîtier témoins BlindSpotter de Bendix se laisse courber jusqu'à quinze (15) degrés pour optimiser l'angle de vue du chauffeur.

1.5 RÉPONSES PRÉVUES DU SYSTÈME BLINDSPOTTER® DE BENDIX™

Les Tableaux 1 et 2 montrent les réactions du système BlindSpotter® de Bendix™ à diverses situations de conduite.

ESSAI AU DÉMARRAGE		Réponses prévues au démarrage du véhicule	
Situation	Indication/alarmes typiques du radar		
Au démarrage (aucun objet métallique dans le champ de détection du capteur).	<ul style="list-style-type: none"> • Les voyants rouge et jaune s'allument une demi-seconde (auto-contrôle du système), ensuite : • Le voyant rouge reste allumé cinq (5) secondes de plus (auto-contrôle du capteur), ensuite : • Le voyant jaune se rallume et reste ALLUMÉ. <p>(Remarque : En cas de présence d'un objet métallique <i>dans le champ de détection du radar</i>, le voyant jaune s'éteindra et le voyant rouge s'allumera.)</p>		

TABLEAU 1 – SÉQUENCE D'ESSAI AU DÉMARRAGE


Réponses prévues pendant la conduite		
Situation	Indication/Alarmes typiques du radar	
	Voyant jaune	Autres indications
Conduite normale (aucun véhicule présent sur le côté).	Allumé	Aucune.
Le chauffeur double un véhicule, ou un véhicule entre dans le champ de détection latéral.	Éteint	Le voyant rouge s'allume.
Le capteur détecte une glissière de sécurité ou autre gros objet métallique similaire.	Éteint	Le voyant rouge s'allume.
Le véhicule du chauffeur passe devant un objet non métallique ou une personne (par ex., un piéton, une structure en bois).	Allumé	Aucune; la technologie radar détecte uniquement les objets métalliques.
Le chauffeur met le clignotant gauche , et le capteur gauche du véhicule détecte un gros objet métallique.	Éteint	Le voyant rouge s'allume <i>ET</i> l'alarme retentit sur le boîtier témoins de gauche. Remarque : L'alarme sonore ne se déclenche <i>qu'une seule fois</i> lorsque le chauffeur met un clignotant.
Remarque : Le capteur est câblé au clignotant correspondant au flanc sur lequel il est fixé (ainsi, le clignotant droit fera allumer le voyant rouge et déclenchera l'alarme du boîtier témoins fixé au côté droit lorsque le capteur droit détecte un véhicule).	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">  AVERTISSEMENT </div> <p style="color: red; text-align: center;">Une alarme sonore ou visuelle signale la détection d'un objet important (réflexion radar) par le système BlindSpotter de Bendix; le chauffeur doit alors réagir sur-le-champ pour empêcher une collision ou en atténuer l'importance.</p>	
Le chauffeur met le clignotant (côté correspondant au capteur BlindSpotter de Bendix); il n'y a aucun véhicule de ce côté.	Allumé	Aucune.
Les voyants rouge et jaune restent allumés.	Allumé	Un code d'anomalie a été consigné. <i>Se référer au chapitre de dépannage.</i>
Débranchement du BlindSpotter de Bendix	Éteint	Aucune.

TABLEAU 2 – SCÉNARIOS DE CONDUITE AVEC LE SYSTÈME BLINDSPOTTER

REMARQUE : Ce tableau donne des exemples types de situations et de réponses du système BlindSpotter de Bendix. Cependant, il ne vise pas à indiquer toutes les situations et réponses possibles.

⚠ À cause des limitations propres à la technologie radar, le système BlindSpotter® de Bendix™ – très rarement – risque de ne pas détecter des objets métalliques importants (réflexion radar) dans le champ de détection. Le système n'aura alors aucune réaction.

1.6 ALARMES ET VOYANTS

Le fonctionnement du BlindSpotter de Bendix est différent de celui des autres systèmes anticollision. Il est important que **VOUS** compreniez parfaitement toutes les fonctions de ce radar, en particulier les voyants et alarmes chauffeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Une alarme sonore ou visuelle signale la détection d'un objet important (réflexion radar) par le système BlindSpotter de Bendix; le chauffeur doit alors réagir sur-le-champ pour empêcher une collision ou en atténuer l'importance.

1.7 CODES D'ANOMALIE DU SYSTÈME BLINDSPOTTER DE BENDIX

Le système BlindSpotter de Bendix s'auto-contrôle. S'il détecte un mauvais fonctionnement, il crée un code d'anomalie et en avertit le chauffeur (les voyants rouge et jaune s'allument).

1.8 REMPLACEMENT DES CAPTEURS RADAR

Les capteurs doivent être remplacés uniquement par des capteurs identiques (mêmes numéros de pièces), ou par leurs remplacements directs, fournis par le FEO ou par Bendix. Appeler l'équipe technique de Bendix au 1-800-AIR-BRAKE (1-800-247-2725, option 2), pour demander de l'aide sur les numéros de pièces.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas interchanger les capteurs radar sans avoir au préalable appelé Bendix!

1.9 VOLUME DES ALARMES

Le niveau sonore des alarmes d'un système BlindSpotter de Bendix est réglable; il suffit d'appuyer sur le bouton supérieur du boîtier témoins du chauffeur. Appuyer sur le bouton pour régler le volume (faible, moyen, élevé, puis reprise de la séquence).

1.10 FAUSSES ALARMES ÉVENTUELLES

Certaines conditions routières ou de circulation inhabituelles perturbent le système BlindSpotter de Bendix, qui donne alors une fausse alarme.

Les chauffeurs doivent tenir compte des conditions routières et d'autres facteurs pendant la conduite pour réagir de façon adéquate lorsqu'ils sont alertés par le radar BlindSpotter de Bendix.

1.11 DÉGAGEMENT DU RADAR

⚠ MISE EN GARDE

L'équipement du véhicule, y compris la garniture extérieure, ne doit pas empiéter sur la zone d'émission et de réception des ondes radar. Le fonctionnement du radar sera compromis si l'on ne respecte pas cette condition. Seuls les habillages ou garnitures approuvés par le fabricant d'équipement d'origine doivent être installés autour ou directement à l'avant du radar.

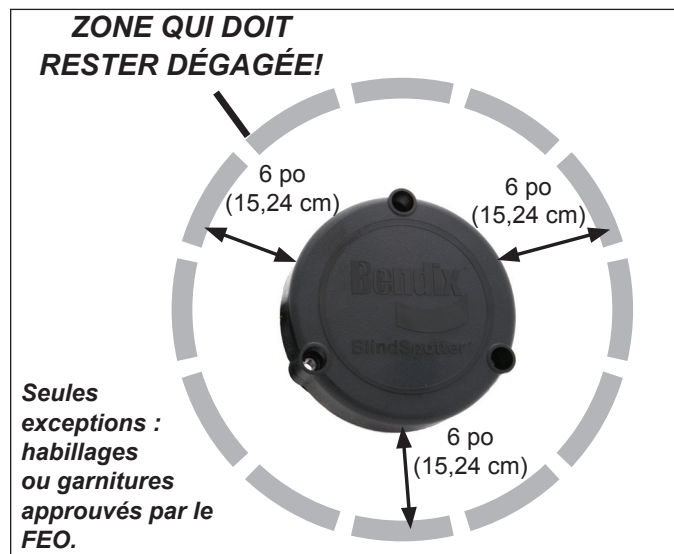


FIGURE 7 – RAYON DE DÉGAGEMENT DU CAPTEUR

Observer les directives suivantes pour garantir un fonctionnement conforme du système BlindSpotter de Bendix :

- L'installation sur le véhicule du système à capteur(s) radar doit être conforme aux normes du fabricant d'équipement d'origine.
- Le point de visée du radar doit être PARFAITEMENT dégagé: aucune pièce sur le véhicule ne doit l'obstruer (mains courantes, phares de rechange, décorations saisonnières ou autres accessoires montés d'ordinaire sur le véhicule). L'avant du capteur envoie le signal radar (faisceau polarisé). Il faut donc maintenir un parfait dégagement tout autour du radar pour garantir qu'il n'y aura aucune interférence nuisible causée par un équipement adjacent sur le véhicule. Ce dégagement doit être constant, que le véhicule roule ou non. Cf. Figure 7 pour avoir une idée générale de la zone de dégagement obligatoire.
- Pour minimiser une détection éventuelle par le capteur d'objets montés sur le véhicule (marchepied, réservoir), s'assurer que le devant du capteur dépasse 5/16 po (8 mm) au minimum des objets qui se trouvent à moins de 6 po (15 cm) du corps du capteur. Cf. Figure 7.

REMARQUE : Bendix ne certifie pas et ne garantit pas ses systèmes BlindSpotter lorsque leur fonctionnement est compromis par une quelconque obstruction du faisceau radar ou par un habillage post-production non approuvé. Bien que les directives générales de ce document concernent la majorité des véhicules, elles ne s'appliquent pas dans certains cas.

2.0 ENTRETIEN

Index du chapitre de l'entretien

2.1	Entretien de l'équipement	8
2.2	Entretien préventif	8
2.3	Consignes générales de sécurité	8

2.1 ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

⚠ Importance de l'entretien – Le fonctionnement optimal du BlindSpotter® de Bendix™ exige un entretien approprié du système et l'absence de codes d'anomalie. Confier la réparation à un technicien qualifié en cas de codes d'anomalie actifs.

⚠ Anomalies du système – Les voyants rouge et jaune s'allument lorsque le système BlindSpotter de Bendix présente une anomalie. S'il y a un problème d'alimentation électrique, tous les voyants restent éteints. Le radar doit être réparé aussitôt que possible pour rétablir toutes ses fonctionnalités.

2.2 ENTRETIEN PRÉVENTIF

Le système BlindSpotter de Bendix ne requiert presque aucun entretien courant. Les mesures clés à prendre pour que le système continue à bien fonctionner sont :

1. Garder le capteur radar propre et non obstrué (boue, neige, insectes, etc.); utiliser un nettoyant approuvé par le FEO.
2. Regarder si le capteur BlindSpotter de Bendix ainsi que son support et sa surface de fixation sont intacts. **Le bloc-radar n'est pas un marchepied!**

*REMARQUE : Si le capteur radar était à l'origine fixé sur un panneau de structure, vérifier l'état de ce dernier avant d'y fixer à nouveau le capteur pour s'assurer que son fonctionnement ne sera pas compromis. Remplacer au besoin le panneau par une pièce d'origine fournie par le fabricant d'équipement d'origine. **Ne pas peindre sur le radar.***

⚠ AVERTISSEMENT

Conduire prudemment et rester maître du véhicule demeurent l'entière responsabilité du chauffeur. Le système à radar BlindSpotter® de Bendix™ ne remplace pas les compétences du chauffeur; ce dernier doit rester vigilant, avoir de bons réflexes et pratiquer la conduite préventive.

⚠ Examen du radar – Le radar et son support de fixation doivent être régulièrement vérifiés et nettoyés par le chauffeur (amas de boue, de neige ou de glace, ou autres obstructions). L'installation de rampes accessoires – ou obstructions éventuelles similaires – est déconseillée, car elles risquent de nuire au fonctionnement du radar.

⚠ Endommagement/altération du radar – Si la carrosserie ou le radar subissent un dommage, ou si l'on pense qu'il a été trafiqué, il est conseillé de désactiver le BlindSpotter de Bendix en attendant d'effectuer les réparations. Par ailleurs, un voyant s'allume normalement lorsque le système détecte l'une de ces anomalies. Consulter le guide d'utilisation du véhicule ou appeler Bendix pour un complément d'information à ce sujet.

2.3 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Suivre les consignes générales de sécurité, page 3 du présent document.

AIDE SUPPLÉMENTAIRE À

WWW.BENDIX.COM/1-800-AIR-BRAKE (1-800-247-2725, OPTION 2)

Pour une assistance directe par téléphone, l'équipe technique Bendix se tient à votre disposition au 1-800-AIR-BRAKE (1-800-247-2725, option 2), du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE. Suivez les instructions enregistrées pour obtenir de l'aide.

Envoyer un courriel à l'équipe technique Bendix : techteam@bendix.com pour obtenir de l'aide.

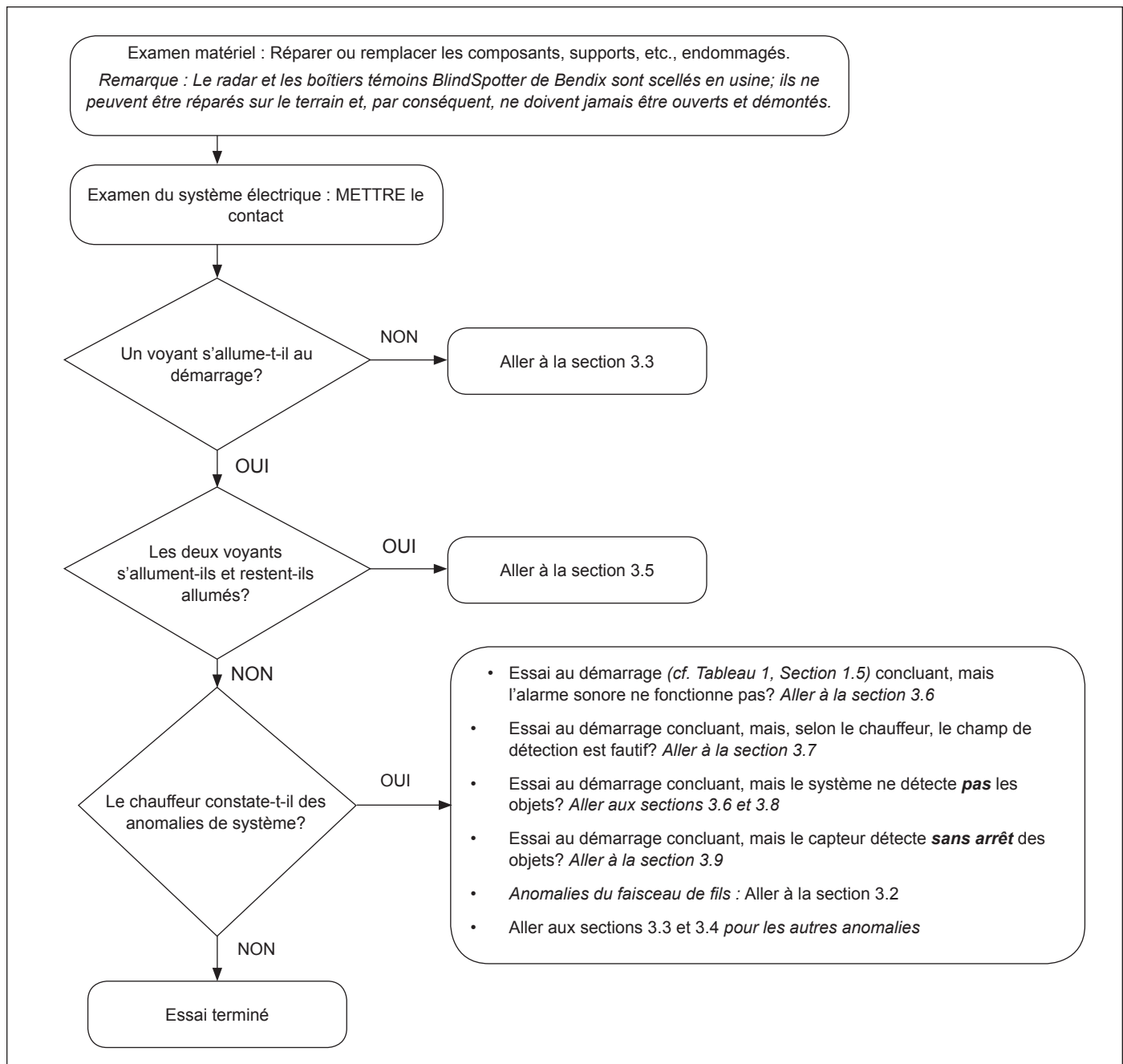
3.0 PRÉSENTATION DU CHAPITRE DÉPANNAGE

Les étapes initiales présentées dans ce chapitre aident à établir un diagnostic précis des anomalies du système BlindSpotter® de Bendix™.

Bendix conseille de lire tout le document avant de procéder à un dépannage.

Index du chapitre de dépannage	
3.0	Présentation du chapitre de dépannage. 9
3.1	Organigramme. 9
3.2	Dépannage des faisceaux de fils 10
3.3	Essais préliminaires : Dépannage de l'alimentation électrique 11
3.4	Dépannage de l'alimentation électrique : Séquence de démarrage 12
3.5	Dépannage : Les deux voyants restent allumés. .13
3.6	Dépannage : L'alarme sonore ne fonctionne pas .14
3.7	Dépannage du champ de détection 15
3.8	Dépannage : Aucun objet détecté 16
3.9	Dépannage : Détection constante d'objets 17

3.1 ORGANIGRAMME



3.2 DÉPANNAGE DES FAISCEAUX DE FILS

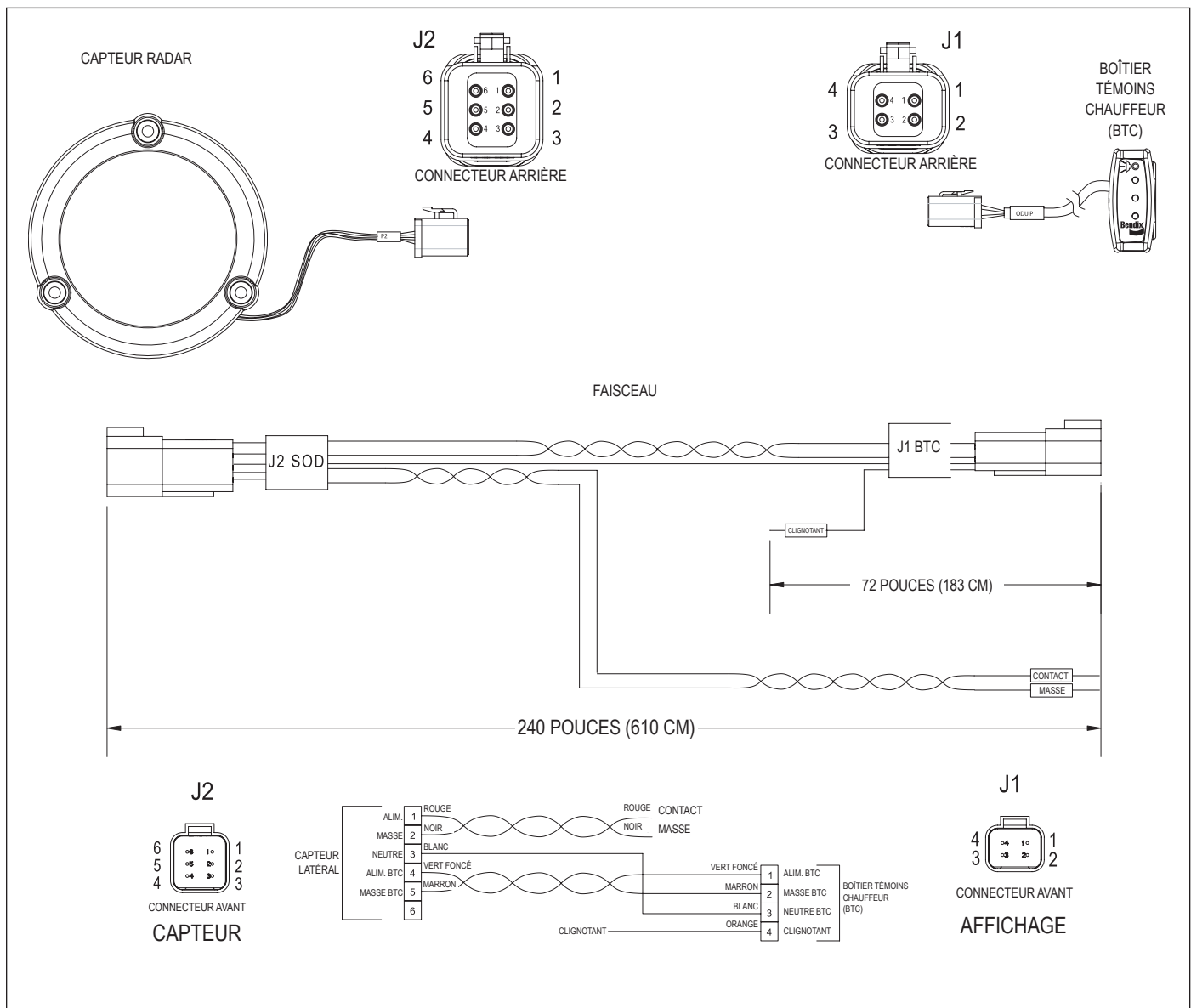
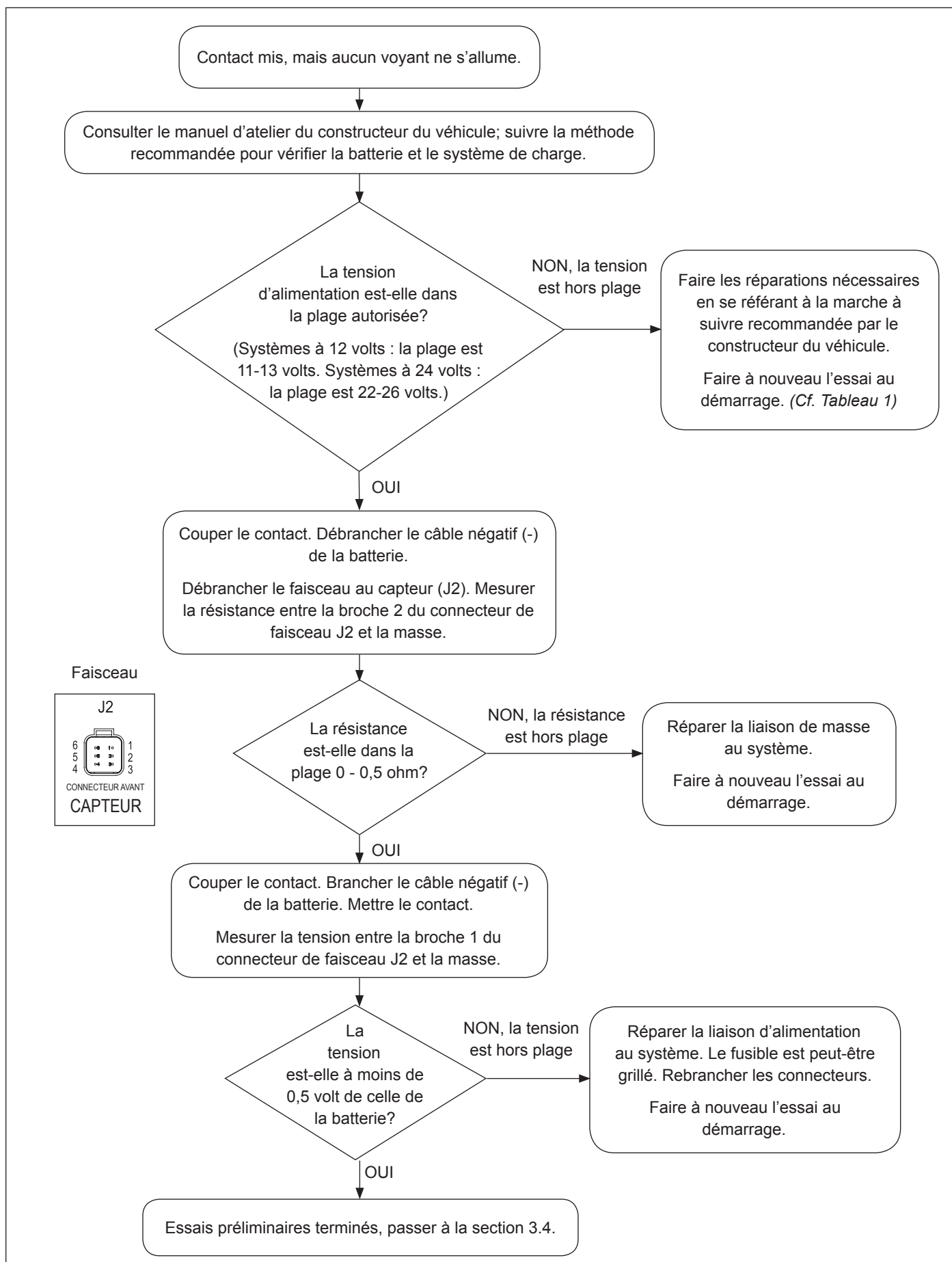


FIGURE 8 – SCHÉMA DE CÂBLAGE DU FAISCEAU

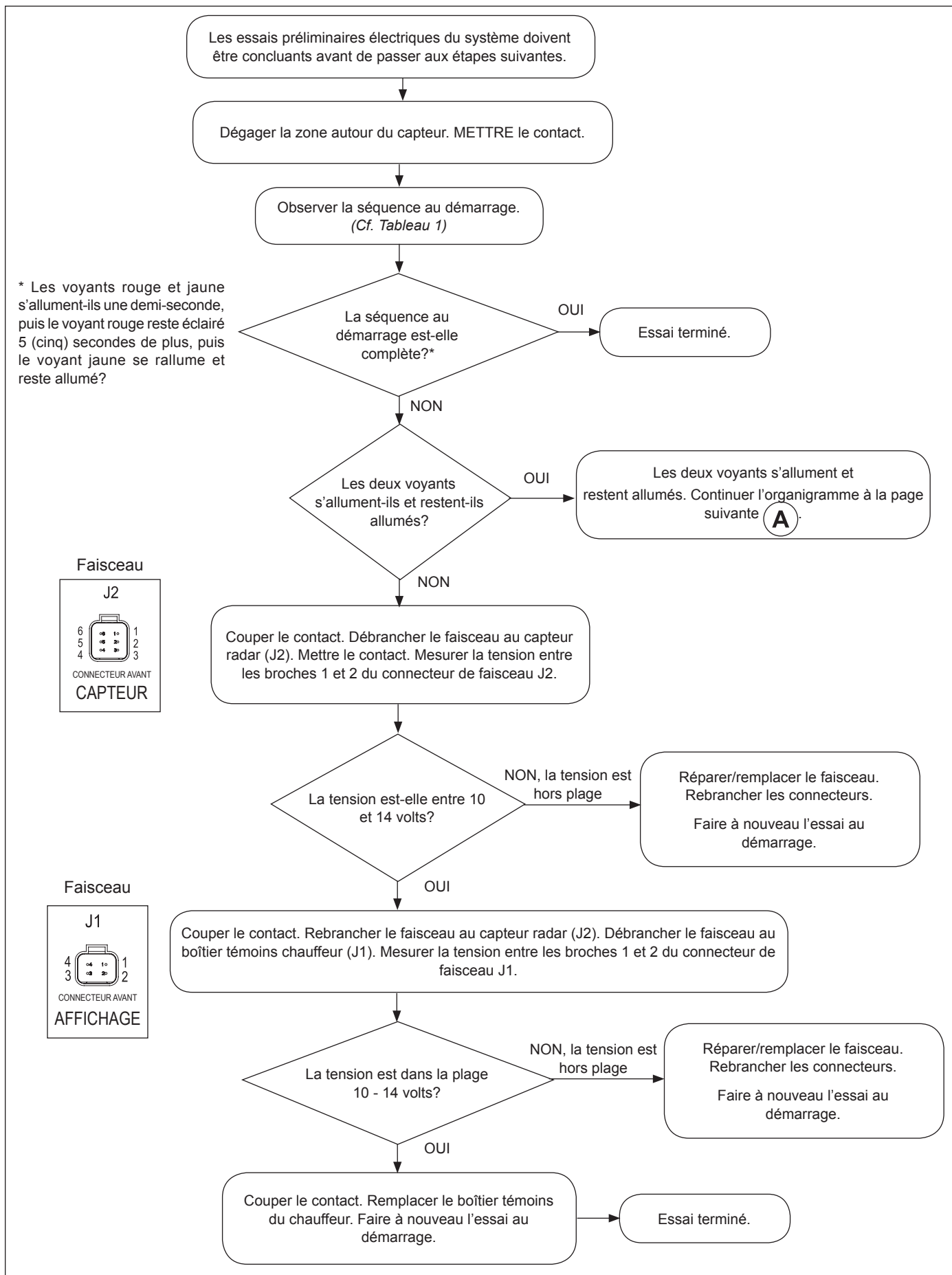
Les connecteurs de faisceaux doivent être bien enfoncés pour maintenir une étanchéité contre les intempéries. Pousser le connecteur homologue jusqu'à ce qu'il s'enclenche (fermeture étanche). Lors du remplacement d'un capteur radar BlindSpotter® de Bendix™ ou du boîtier témoins, regarder si le connecteur du faisceau de fils est intact (aucune corrosion) avant de le brancher sur le capteur neuf. Vérifier le connecteur (circuits ouverts ou courts-circuits [tension ou masse]) causés par une corrosion ou des dommages au câblage.

Les bornes du connecteur corrodées indiquent parfois une pénétration d'eau dans le système de câblage et, peut-être, dans le capteur radar. Le remplacement de tout le faisceau est alors recommandé. Si des bornes sont corrodées, leur remplacement est également recommandé.

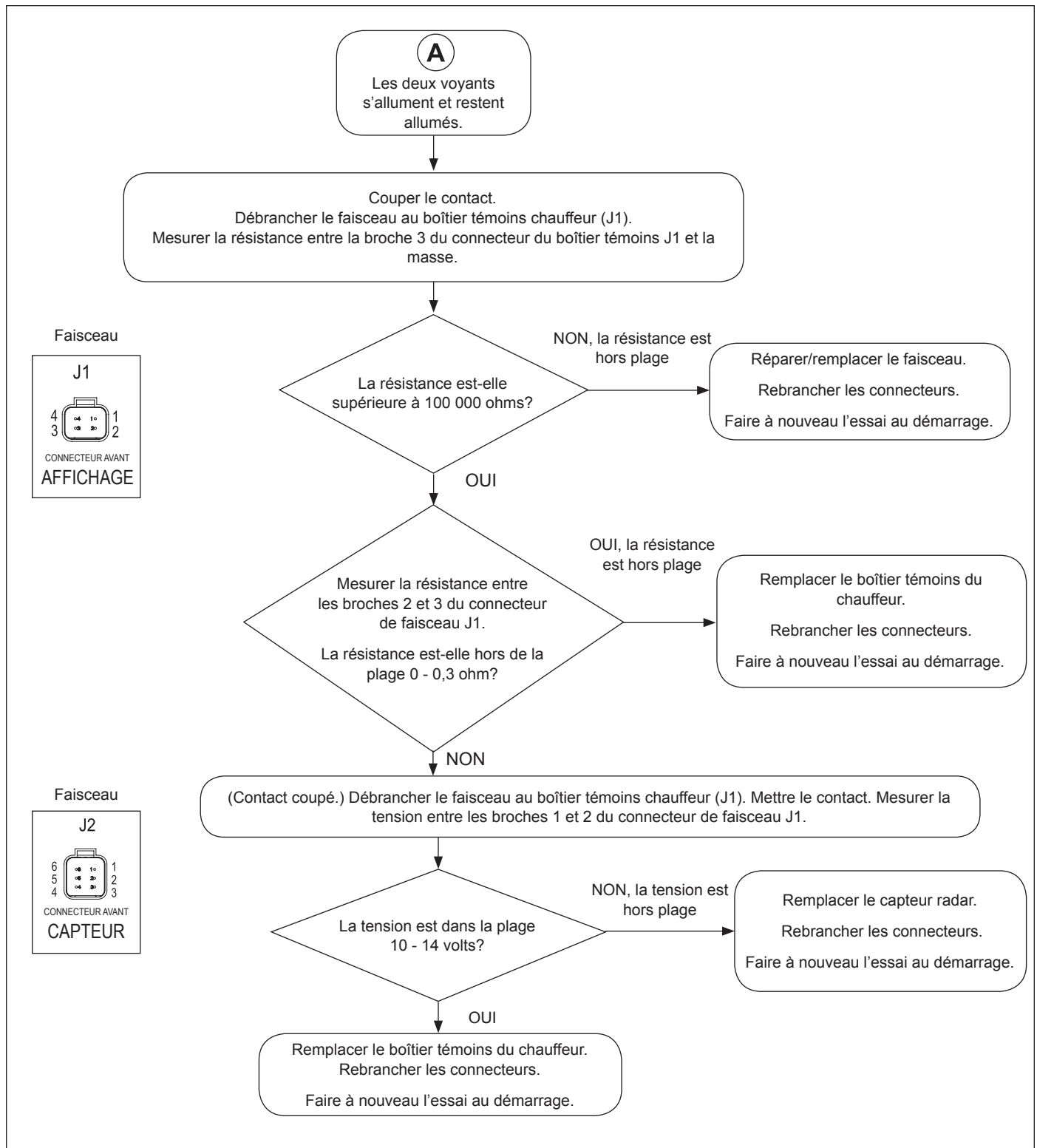
3.3 ESSAIS PRÉLIMINAIRES : DÉPANNAGE DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE



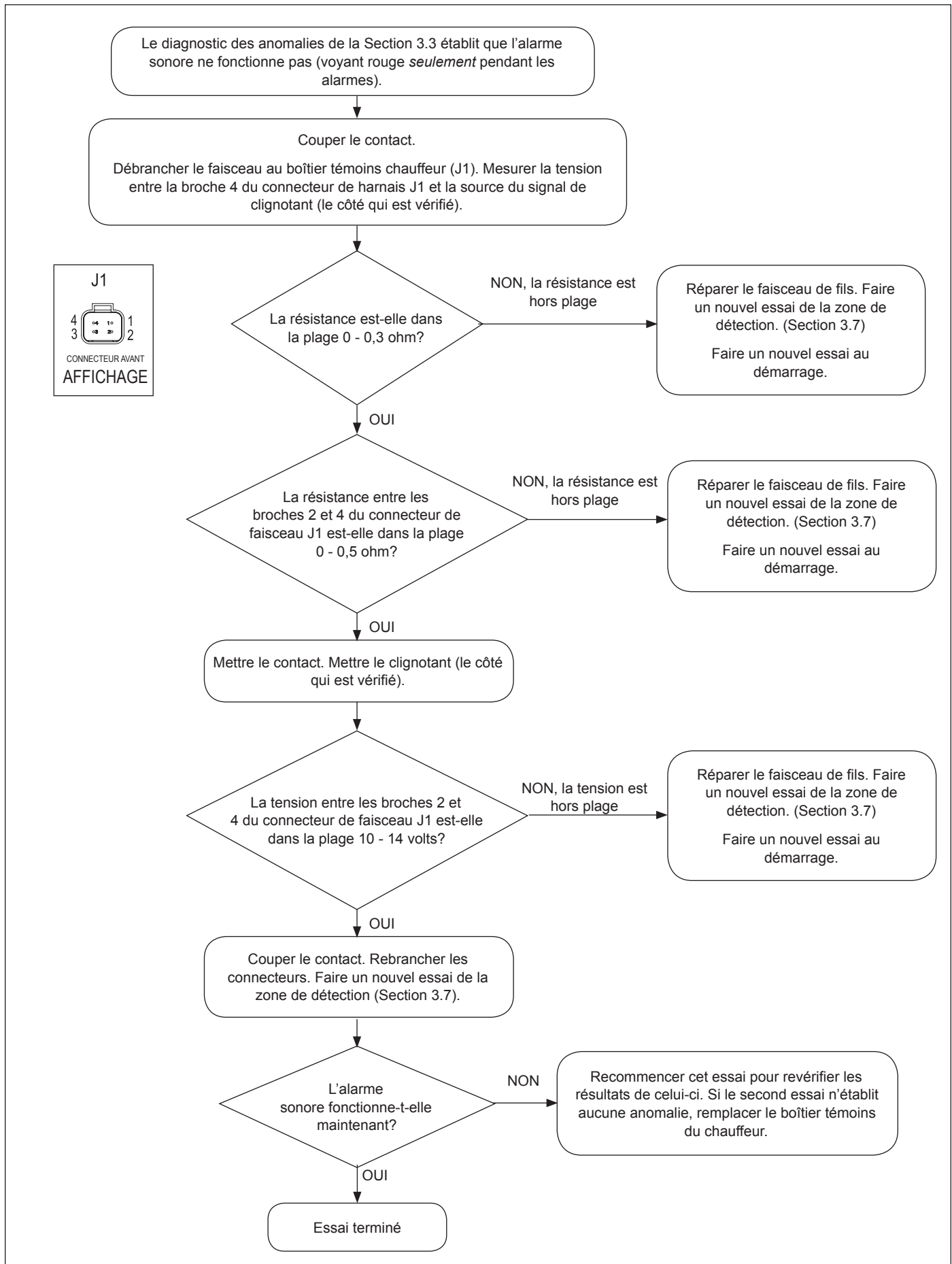
3.4 DÉPANNAGE DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : SÉQUENCE DE DÉMARRAGE



3.5 DÉPANNAGE : LES DEUX VOYANTS RESTENT ALLUMÉS



3.6 DÉPANNAGE : L'ALARME SONORE NE FONCTIONNE PAS



3.7 DÉPANNAGE DU CHAMP DE DÉTECTION

Stationner le véhicule à un endroit où il n'y a aucun objet métallique dans les 4,50 m du capteur radar vérifié. Mettre le contact, puis attendre la fin de l'auto-contrôle (cf. tableau 1).

Mettre le clignotant (le côté qui est vérifié). Au moyen d'un objet métallique de bonne taille [30 cm x 30 cm minimum], vérifier le champ de détection actif du BlindSpotter® de Bendix™. À noter que l'alarme émet un seul signal sonore chaque fois que l'on met le clignotant. Il est conseillé au technicien de demander l'aide d'un collègue pour arrêter et remettre le clignotant tandis qu'on amène l'objet métallique dans le champ de détection par le côté, par l'avant et par l'arrière.

Le voyant rouge doit rester allumé lorsque l'objet est dans le champ de détection. Ce champ doit couvrir environ 3 m à partir du véhicule en ligne directe avec le capteur, et 1,68 m vers l'avant (et vers l'arrière) du véhicule. Cf. Figure 9.

Si l'étendue du champ de détection n'est pas celle prévue, regarder si l'emplacement de montage est obstrué, si la garniture du véhicule est abîmée, si des supports sont desserrés, etc., puis réparer ou poser ailleurs au besoin le capteur.

Se reporter à la Section 1.2 lorsque le capteur doit être posé ailleurs.

Se référer à la Section 1.13 au sujet du rayon de dégagement obligatoire du capteur.

Consulter les sections suivantes lorsqu'il n'y a aucune détection, ou une détection continue.

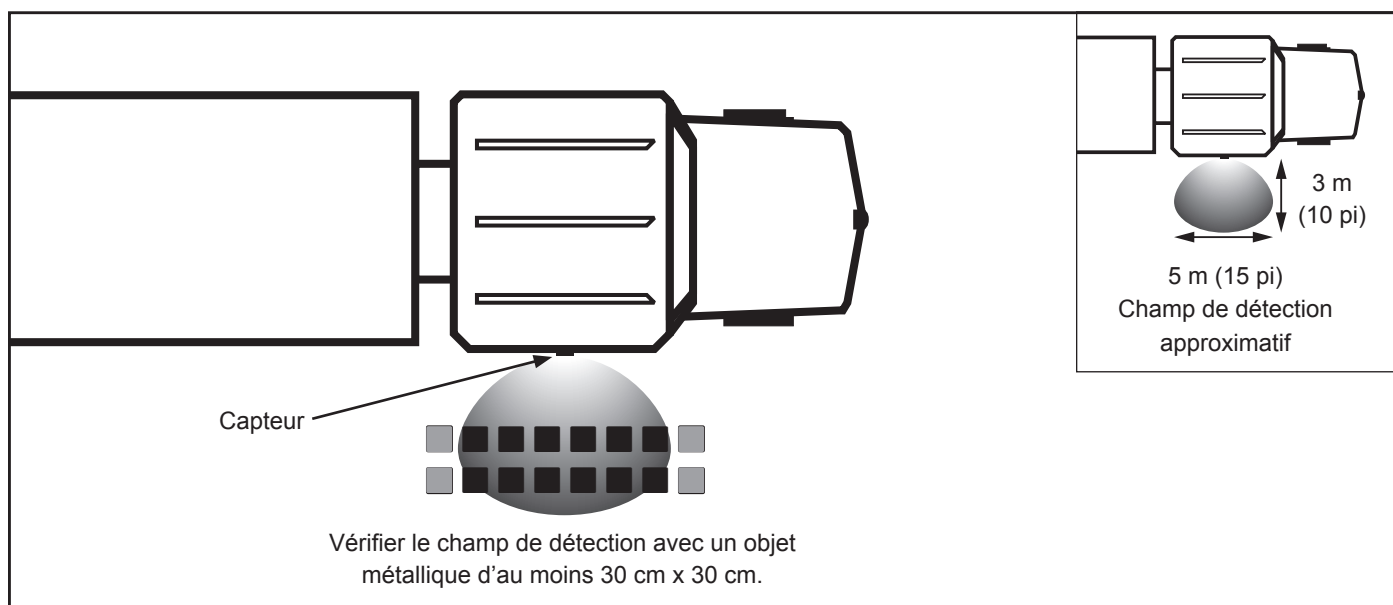
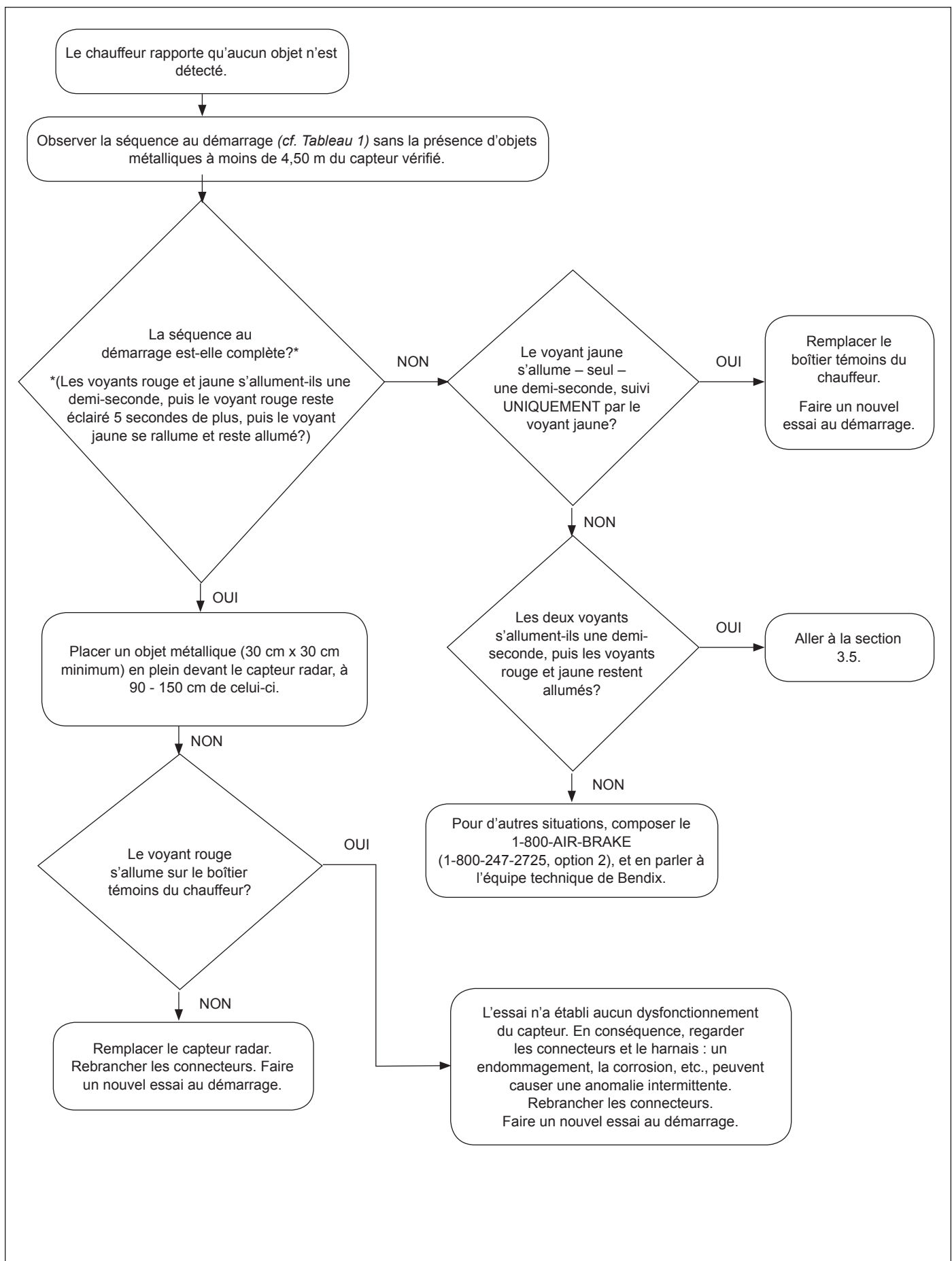
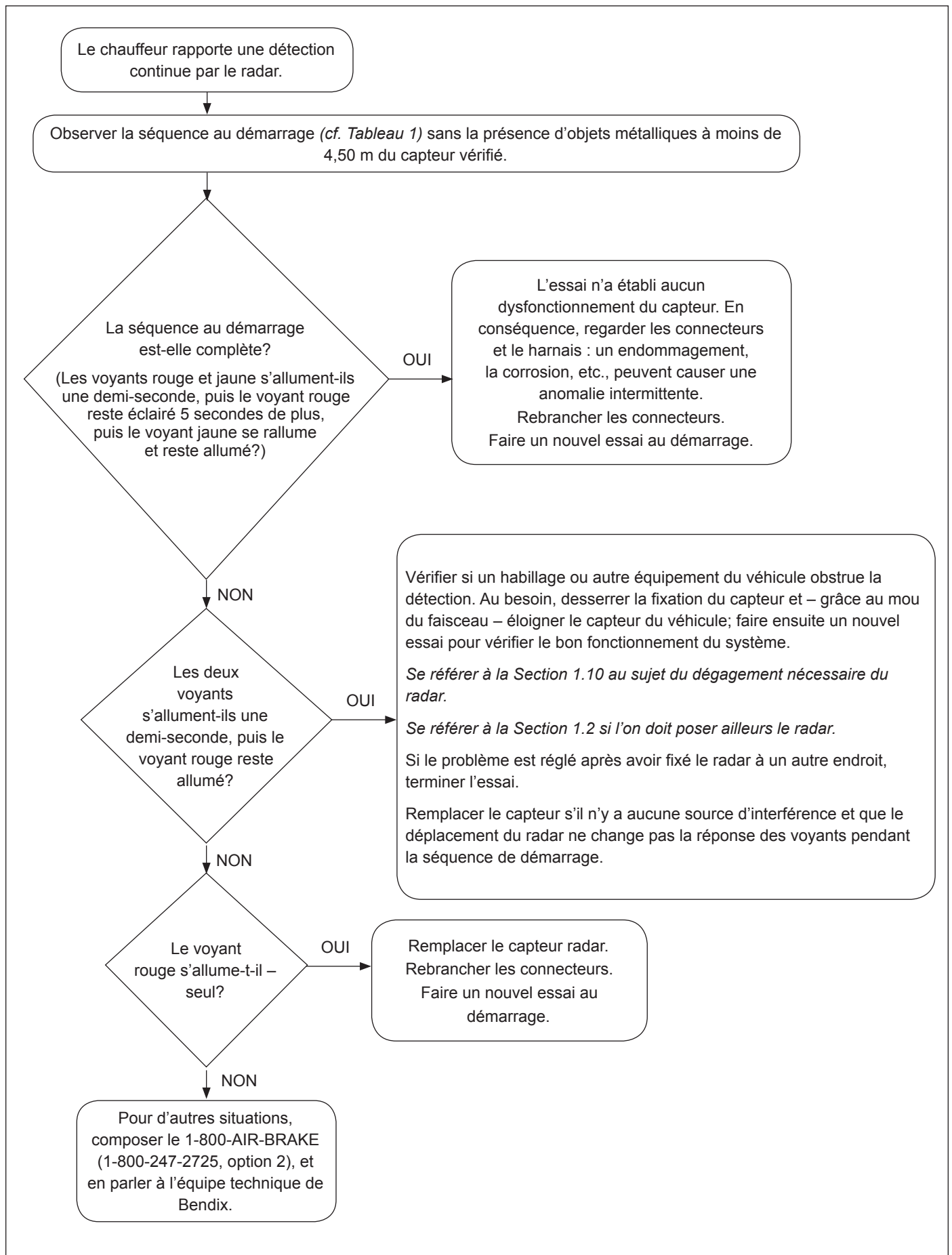


FIGURE 9 – CHAMP DE DÉTECTION DU CAPTEUR RADAR (EXEMPLE D'INSTALLATION TYPIQUE CÔTÉ PASSAGER).

3.8 DÉPANNAGE : AUCUN OBJET DÉTECTÉ



3.9 DÉPANNAGE : DÉTECTION CONSTANTE D'OBJETS



INDEX DES PAGES

1.0	Fonctionnement	4
1.1	Portée	5
1.2	Emplacement du capteur	5
1.3	Orientation du capteur	5
1.4	Pose du boîtier témoins dans la cabine	5
1.5	Réponses prévues du système BlindSpotter® de Bendix™	6
1.6	Alarmes et voyants	7
1.7	Codes d'anomalie du système BlindSpotter de Bendix	7
1.8	Remplacement des capteurs radar	7
1.9	Volume des alarmes	7
1.10	Fausses alarmes éventuelles	7
1.11	Dégagement du radar	7
2.1	Entretien de l'équipement	8
2.2	Entretien préventif	8
2.3	Consignes générales de sécurité	8
3.0	Présentation du chapitre de dépannage.	9
3.1	Organigramme	9
3.2	Dépannage des faisceaux de fils	10
3.3	Essais préliminaires : Dépannage de l'alimentation électrique	11
3.4	Dépannage de l'alimentation électrique : Séquence au démarrage.	12
3.5	Dépannage : Les deux voyants restent allumés.	13
3.6	Dépannage : L'alarme sonore ne fonctionne pas	14
3.7	Dépannage du champ de détection	15
3.8	Dépannage : Aucun objet détecté	16
3.9	Dépannage : Détection constante d'objets	17

 **AVERTISSEMENT**

Conduire prudemment et rester maître du véhicule demeurent l'entière responsabilité du chauffeur. Le système à radar BlindSpotter® de Bendix™ ne remplace pas les compétences du chauffeur; ce dernier doit rester vigilant, avoir de bons réflexes et pratiquer la conduite préventive.



Connectez-vous et puisez à la meilleure source

Formation en ligne disponible à votre rythme – 24/7/365.

Visitez www.brake-school.com.

Reconnaissance des marques de commerce :

Les marques de commerce Bendix et BlindSpotter sont des marques sous licence ou la propriété de Bendix Commercial Vehicle Systems LLC.